

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02451

Numéro SIREN : 514 894 724

Nom ou dénomination : ASSISTANCE AU MONTAGE D'OPERATIONS ARCHITECTURALES
ET URBAINES

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 15183

amo^{au}

par Céline et Camille

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €
Siège social : 5 rue Pierre et Marie Curie – 13 100 Aix En Provence

514 894 724 RCS AIX EN PROVENCE

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

SARL **amo^{au}**
par Céline et Camille

Assistance au Montage d'Opérations Architecturales et Urbaines
5 rue Pierre et Marie Curie
13100 Aix-en-Provence
SIRET : 514 894 724 00053

Représentée par son représentant légal, Céline Streiff – Co gérante

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

A, Aix en Provence, le lundi 4 décembre 2023
Céline STREIFF



Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Bilan

Actif		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 937	2 937		
	Immobilisations corporelles	7 719	6 764	955	2 263
	Immobilisations financières (1)	4 500		4 500	4 500
	Total I	15 157	9 701	5 455	6 763
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				20 000
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	135 892	11 463	124 429	74 730
	Autres créances (3)	3 475		3 475	285
	Valeurs mobilières de placement	105		105	105
	Disponibilités	56 475		56 475	44 942
	Charges constatées d'avance				
Total II	195 947	11 463	184 484	140 063	
Total général I+II	211 104	21 164	189 940	146 826	

Passif		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	6 000	6 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées	600	600
	Autres réserves	24 494	24 494
	Report à nouveau	63 307	63 272
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 461	35
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	100 863	94 401
	Provisions pour risques et charges	Total II	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	271	
	Autres dettes	88 806	52 424
	Produits constatés d'avance		
Total III	89 077	52 424	
Total général I+II+III	189 940	146 826	

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

4 500

(4) Dont dettes à plus d'un an

(2) Dont créances à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Actif immobilisé	5 455	2,87	6 763	4,61	(1 308)	-19,34
Autres immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences	2 937	1,55	2 937	2,00		
Concessions, brevets, licences	(2 937)	-1,55	(2 937)	-2,00		
Immobilisations corporelles	955	0,50	2 263	1,54	(1 308)	-57,79
MAT DE BUREAU & INFORMATIQUE	5 577	2,94	5 577	3,80		
MOBILIER	2 142	1,13	2 142	1,46		
AMORT.MAT.DE BUREAU & INFO	(4 622)	-2,43	(3 314)	-2,26		
AMORT.MOBILIER	(2 142)	-1,13	(2 142)	-1,46	(1 308)	-39,46
Immobilisations financières	4 500	2,37	4 500	3,06		
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	4 500	2,37	4 500	3,06		
Actif circulant	184 484	97,13	140 063	95,39	44 422	31,72
Mat premières, appros, en-cours de production			20 000	13,62	(20 000)	-100,00
TRAVAUX EN COURS			20 000	13,62	(20 000)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés	124 429	65,51	74 730	50,90	49 699	66,51
CLIENTS	108 391	57,07	58 692	39,97	49 699	84,68
CLIENTS DOUTEUX	27 502	14,48	27 502	18,73		
PROV/DEPRECIAT°CPTES CLIENTS	(11 463)	-6,04	(11 463)	-7,81		
Autres créances	3 475	1,83	285	0,19	3 190	N/S
FOURNISSEURS			285	0,19	(285)	-100,00
ETAT / I.S	3 000	1,58			3 000	
TVA SUR BIENS & SERVICES	50	0,03			50	
CREDIT DE TVA A REPORTER	425	0,22			425	
Valeurs mobilières de placement	105	0,06	105	0,07		
AUTRES VAL.MOB.DE PLACEMENT	105	0,06	105	0,07		
Disponible	56 475	29,73	44 942	30,61	11 533	25,66
CREDIT AGRICOLE	49 755	26,20			49 755	
CREDIT MUTUEL	6 720	3,54	44 942	30,61	(38 222)	-85,05
Total du Bilan Actif	189 940	100,00	146 826	100,00	43 114	29,36

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12		01/01/2021 12		Variations	
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	100 863	53,10	94 401	64,29	6 461	6,84
Capital Social ou individuel	6 000	3,16	6 000	4,09		
CAPITAL	6 000	3,16	6 000	4,09		
Réserves réglementées	600	0,32	600	0,41		
RESERVE LEGALE	600	0,32	600	0,41		
Autres réserves	24 494	12,90	24 494	16,68		
AUTRES RESERVES	24 494	12,90	24 494	16,68		
Report à nouveau	63 307	33,33	63 272	43,09	35	0,06
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	63 307	33,33	63 272	43,09	35	0,06
Résultat de l'exercice	6 461	3,40	35	0,02	6 426	N/S
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	89 077	46,90	52 424	35,71	36 653	69,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271	0,14			271	
FOURNISSEURS	271	0,14			271	
Autres dettes	88 806	46,75	52 424	35,71	36 382	69,40
PROV TNS STREIFF	14 800	7,79	2 340	1,59	12 460	532,48
PROV TNS MORCRETTE	23 800	12,53	9 675	6,59	14 125	145,99
TVA A DECAISSER			4 767	3,25	(4 767)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	18 065	9,51	12 873	8,77	5 192	40,33
TVA A REGULARISER	7 568	3,98			7 568	
DIVERS CHARGES A PAYER	650	0,34	650	0,44		
C/C CELINE STREIFF	18 658	9,82	39	0,03	18 619	N/S
C/C CAMILLE MORCRETTE	5 264	2,77	22 079	15,04	(16 815)	-76,16
Total du Passif	189 940	100,00	146 826	100,00	43 114	29,36

Etats financiers au 31/12/2022

**Compte
de
Résultat**

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		271 028	223 997
Productions stockée		(20 000)	20 000
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1 063	10
Total des produits d'exploitation		252 091	244 007
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		65 174	81 548
Impôts, taxes et versements assimilés		12 574	10 296
Rémunérations du personnel		118 012	86 620
Charges sociales		52 412	52 828
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 308	1 308
Dotations aux provisions			11 463
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		249 479	244 063
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 612	(56)
Produits financiers		849	91
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		(3 000)	
BENEFICE ou PERTE		6 461	35
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			3 000
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		3 461	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		3 461	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	252 091	93,91	244 007	108,93	8 084	3,31
Production vendue Services + Travaux	271 028	100,00	223 997	100,00	47 031	21,00
PREST. SERVICES CELINE 20	179 631	66,28	117 864	52,62	61 767	52,41
PREST. EXPORT CELINE			2 475	1,10	(2 475)	-100,00
PREST. SERVICES CAMILLE 20	91 397	33,72	103 658	46,28	(12 261)	-11,83
Production stockée	(20 000)	-7,38	20 000	8,93	(40 000)	-200,00
TRAVAUX EN COURS CELINE	(20 000)	-7,38	20 000	8,93	(40 000)	-200,00
Autres produits	1 063	0,39	10		1 053	N/S
TRANSFERTS DE CHARGES	1 063	0,39			1 063	
PRODUITS DIVERS DE GESTION			10		(10)	-100,00
Total des charges d'exploitation	249 479	92,05	244 063	108,96	5 417	2,22
Autres achats et charges externes	65 174	24,05	81 548	36,41	(16 374)	-20,08
ACHATS ETUDES AMOAU	266	0,10	5 000	2,23	(4 734)	-94,68
ACHATS ETUDES CELINE	928	0,34	2 900	1,29	(1 973)	-68,02
ACHATS ETUDES CAMILLE			9 542	4,26	(9 542)	-100,00
EDF CAMILLE	174	0,06			174	
EDF CELINE			454	0,20	(454)	-100,00
PETIT EQUIPT CELINE			545	0,24	(545)	-100,00
FOURN.ADM BUREAU CELINE	809	0,30	198	0,09	612	309,71
BUREAU EQUIPMT CAMILLE	23	0,01			23	
LOCATIONS IMMOBILIERES CAMILLE	12 000	4,43	12 000	5,36		
LOCATIONS IMMOBILIERES CELINE	13 320	4,91	13 256	5,92	64	0,48
LOCATION VEHICULE CELINE	148	0,05			148	
LOC BNP BUREAU CELINE			777	0,35	(777)	-100,00
LOC BNP BUREAU CAMILLE			447	0,20	(447)	-100,00
MAINTENANCE INTERNET	412	0,15	342	0,15	69	20,24
ASSURANCES AMOAU R.C	3 655	1,35	3 288	1,47	366	11,15
ASSURANCES CAMILLE	206	0,08	411	0,18	(205)	-49,81
DOCUMENTATION	596	0,22	80	0,04	516	645,00
HONORAIRES	2 712	1,00	2 664	1,19	48	1,80
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	7		1 032	0,46	(1 025)	-99,28
PUBLICITE ,ANNONCES ,INSERT °	155	0,06	198	0,09	(42)	-21,47
CADEAUX CLIENTELE			628	0,28	(628)	-100,00
CADEAUX CLIENTS CELINE	100	0,04			100	
DIVERS (DONS, POURBOIRES, ...)	5 000	1,84	1 500	0,67	3 500	233,33
FRAIS DLPT STREIFF	11 659	4,30	13 063	5,83	(1 403)	-10,74
FRAIS DLPT MORCRETTE	10 762	3,97	6 350	2,83	4 411	69,47
FRAIS TELECOM CELINE	831	0,31	2 088	0,93	(1 258)	-60,23
FRAIS TELECOM CAMILLE	418	0,15	182	0,08	236	129,48
LA POSTE	198	0,07	104	0,05	94	90,62
SERVICES BANCAIRES	796	0,29	798	0,36	(2)	-0,30
COTISATIONS SYND. & PROF.			3 700	1,65	(3 700)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	12 574	4,64	10 296	4,60	2 278	22,13
FORMATION PROFESSIONNELLE	256	0,09	206	0,09	50	24,27
CFE Contribut ° foncière des en	997	0,37	367	0,16	630	171,66
CSG DEDUCTIBLE C.STREIFF	7 061	2,61	8 287	3,70	(1 226)	-14,79
CSG DEDUCTIBLE C.MORCRETTE	4 260	1,57	1 436	0,64	2 824	196,66
Salaires et traitements	118 012	43,54	86 620	38,67	31 392	36,24
REM. C.STREIFF	45 012	16,61	46 860	20,92	(1 848)	-3,94
PRIMES C.STREIFF	37 000	13,65	5 200	2,32	31 800	611,54
REM. C. MORCRETTE	19 000	7,01	13 060	5,83	5 940	45,48
PRIMES C.MORCRETTE	17 000	6,27	21 500	9,60	(4 500)	-20,93

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022		01/01/2021		Variations	
	31/12/2022	12 mois	31/12/2021	12 mois		%
Charges sociales	52 412	19,34	52 828	23,58	(416)	-0,79
URSSAF C.STREIFF	3 896	1,44	10 721	4,79	(6 825)	-63,66
URSSAF C. MORCRETTE	4 514	1,67	730	0,33	3 784	518,36
CIPAV C.STREIFF	3 365	1,24	30 231	13,50	(26 866)	-88,87
CIPAV C.MORCRETTE	11 093	4,09	4 238	1,89	6 855	161,75
PROV CH SOCIALES/PRIMES CELIN	12 460	4,60	(15 300)	-6,83	27 760	181,44
PROV CH SOCIALES/PRIMES CAMIL	(2 875)	-1,06	4 575	2,04	(7 450)	-162,84
MADELIN - C.STREIFF	11 787	4,35	10 314	4,60	1 474	14,29
MADELIN - C.MORCRETTE	8 171	3,01	7 319	3,27	852	11,64
Dotations aux amortissements	1 308	0,48	1 308	0,58		
DOT°AMORT /IMMOB.CORPOR.	1 308	0,48	1 308	0,58		
Dotation aux provisions			11 463	5,12	(11 463)	-100,00
DOT°PROV°/DEPRECIAT°CREANCES			11 463	5,12	(11 463)	-100,00
Autres charges						-95,65
CHARGES DIVERSES DE GESTION						-95,65
Résultat d'exploitation	2 612	0,96	(56)	-0,02	2 668	N/S
Total des produits financiers	849	0,31	91	0,04	758	832,79
INTERETS MORATOIRES	849	0,31	91	0,04	758	832,79
Impôts sur les bénéfices	(3 000)	-1,11			(3 000)	
CREDIT IMPOT FORMATION	(3 000)	-1,11			(3 000)	
Résultat de l'exercice	6 461	2,38	35	0,02	6 426	N/S

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 189 940 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 252 941 euros et un total charges de 246 479 euros, dégageant ainsi un résultat de 6 461 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2022		01/01/2021		Ecart		%
	31/12/2022	12 mois	31/12/2021	12 mois			
CHIFFRE D'AFFAIRES	271 028	100,00	223 997	100,00	47 031	21,00	
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE							
Production vendue : Biens							
+ Production vendue : Travaux							
+ Production vendue : Services	271 028	100,00	223 997	100,00	47 031	21,00	
+ Variation production stockée	(20 000)	-7,38	20 000	8,93	(40 000)	-200,0	
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE	251 028	92,62	243 997	108,93	7 031	2,88	
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	251 028	92,62	243 997	108,93	7 031	2,88	
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance	1 193	0,44	17 442	7,79	(16 249)	-93,16	
- Achats non stockés	1 007	0,37	1 197	0,53	(190)	-15,88	
- Autres charges externes	62 974	23,24	62 909	28,08	65	0,10	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	65 174	24,05	81 548	36,41	(16 374)	-20,08	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	185 854	68,57	162 449	72,52	23 405	14,41	
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations	256	0,09	206	0,09	50	24,27	
- Autres impôts et taxes	12 318	4,54	10 090	4,50	2 228	22,08	
- Salaires et traitements	118 012	43,54	86 620	38,67	31 392	36,24	
- Charges sociales	52 412	19,34	52 828	23,58	(416)	-0,79	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 856	1,05	12 705	5,67	(9 849)	-77,52	
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation			10		(10)	-100,0	
+ Transfert de charges d'exploitation	1 063	0,39			1 063		
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	1 308	0,48	12 771	5,70	(11 463)	-89,76	
- Autres charges de gestion courante						-95,65	
RÉSULTAT EXPLOITATION	2 612	0,96	(56)	-0,02	2 668	N/S	
+ Quote-part sur opérations en commun							
+ Produits financiers	849	0,31	91	0,04	758	832,79	
- Quote-part sur opérations en commun							
- Charges financières							
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 461	1,28	35	0,02	3 426	N/S	
Produits exceptionnels							
- Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL							
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices	(3 000)	-1,11			(3 000)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 461	2,38	35	0,02	6 426	N/S	

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	60,0000	6 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	60,0000	6 000,00

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2022

**ETATS
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration SE BRIGNOLES Parc des Augustins BP 304 83170 Brignoles		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION		B ACTIVITÉ	
Identification du destinataire A.MO.AU 5 Rue Pierre et Marie Curie 13100 Aix-en-Provence		Activités exercées (souligner l'activité principale) : OPERATIONS ARCHITECTURALES ET Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		N° Siret 51489472400020	
Insp. IFU		N° dossier	
		N° Siret	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit (report de la ligne XO du 2058A au 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de cession ou de sous-cession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneurs art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bénéfice en déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Zone de développement prioritaire art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers art. 44 septies <input type="checkbox"/>					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater IV <input type="checkbox"/>						

D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au cadre de sédu d'impôt sur les sociétés en affectant aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabilitéExpert**

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA

Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : **BORREL CONSEILS
Pierre-Yves BORREL** 10 rue Fargès
13008 MARSEILLE 0496100780

I
- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **A.MO.AU**
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

K | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes perçues au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les évolutions figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
A.MO.AU	51489472400020	7112B
Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)		
5 Rue Pierre et Marie Curie 13100 Aix-en-Provence		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	3 461
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 360)	3 461
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WIV et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois °		12				
Adresse de l'entreprise : 5 Rue Pierre et Marie Curie		13100 Aix-en-Provence		Durée de l'exercice précédent °				
Numéro SIRET * 5 1 4 8 9 4 7 2 4 0 0 0 2 0				Néant <input type="checkbox"/> °				
		Exercice N, clos le, 31/12/2022		N-1 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	2 937	2 937		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 719	6 764	955	2 263
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et comptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	4 500		4 500	4 500	
TOTAL (II)		BJ	BK	15 157	9 701	5 455	6 763	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO			20 000	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU					
	Avances et comptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	135 892	11 463	124 429	74 730
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 475		3 475	285
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	105		105	105
Disponibilités		CF	CG	56 475		56 475	44 942	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	195 947	11 463	184 484	140 063	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	211 104	21 164	189 940	146 826	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 500	(3) Part à plus d'un an :	CR	

Désignation de l'entreprise AMO.AU			Néant <input type="checkbox"/>	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 6 000)	DA	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	600	600
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 494	24 494
	Report à nouveau	DH	63 307	63 272
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 461	35
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	100 863	94 401
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 923	22 119
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	271	
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 233	29 655
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	650	650
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	89 077	52 424	
TOTAL (IV)	EC	89 077	52 424	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	189 940	146 826	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	89 077	52 424
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : AMO.AU		Exercice N			Exercice (N-1)	Néant <input type="checkbox"/>			
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	271 028	FH		FI	271 028	223 997	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	271 028	FK		FL	271 028	223 997	
	Production stockée *					FM	(20 000)	20 000	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 063		
	Autres produits (1) (11)					FQ		10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	252 091	244 007	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	65 174	81 548	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 574	10 296	
	Salaires et traitements *					FY	118 012	86 620	
	Charges sociales (10)					FZ	52 412	52 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 308	1 308
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		11 463
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	249 479	244 063		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	2 612	(56)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	849	91	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	849	91		
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	849	91		

Désignation de l'entreprise AMOAU		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 000)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	252 941
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	246 479
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	6 461
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 063
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5 19 959	A2	52 412
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 29 544 obligatoires A9 22 868 dont cotisations facultatives Madelin A7 17 544 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 12 000			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **A.MO.AU**

Néant

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
			Consecutives à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	2 937	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	7 719	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	7 719	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
Autres participations		8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	4 500	IU	IV	
TOTAL IV		LQ	4 500	LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	15 157	ØH	ØJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou prises pour service ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	ØØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU							Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements imputés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 937	PF		PG		PH	2 937
TOTAL I		RK	2 937	RM		RN		RO	2 937
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 456	QM	1 308	QN		QO	6 764
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 456	QV	1 308	QW		QX	6 764
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	8 394	ØP	1 308	ØQ		ØR	9 701
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise : A.MO.AU Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5G	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	11 463	6U	6V	11 463	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	11 463	TY	TZ	UA	11 463
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	11 463	UB	UC	UD	11 463
Dont dotations et reprises			- d'exploitation UE	UF			
			- financières UG	UH			
			- exceptionnelles UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA 6 461				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exclurée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL I						WR 6 461				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, entièrement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A						WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									XB
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						I6			
	Majoration d'amortissement*						WZ			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Société investissant immobilier cotées (art. 203C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA	XA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		PB	ZY
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5					XD
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle supplémentaire de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficits		ZI	3 000
	Dt déd. exc (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art. 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art. 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI 3 461		XH 3 000		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						ZL				
						XL 3 461				

Désignation de l'entreprise AMO.AU		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	13 310
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	3 461
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	9 849
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	9 849
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	63 272	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	35		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	OF	63 307		TOTAL II	Report à nouveau <small>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>	ZG		63 307				
										TOTAL II		ZH	63 307
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 193		17 442					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	25 468		XQ	25 468		26 481					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 719		3 696					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	35 793		33 929					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	65 174		81 548					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	997		367					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	11 577		9 929					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	12 574		10 296					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	54 206		44 304					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	4 124		14 120					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				OB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)									ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **A.MO.AU**

Néant

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés [°]	Valeur d'origine [°]	Valeur nette réévaluée [°]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [°]	Autres amortissements [*]	Valeur résiduelle [°]
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente [°]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [°]	Court terme [°]			Long terme [°]			Plus-value taxable à 19% (1) [°]
			③	④		⑤	⑥		
				19%	15% ou 12,80%		0%	⑦	
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								

NEANT

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

* Voir A plus-value et la nette réévaluée (total de la colonne des lignes 1 à 12 de la colonne ③)
 * Voir B plus ou moins-value à long terme (total de la colonne des lignes 1 à 12 de la colonne ⑦)
 * Voir C autres plus ou moins-values (1) (1)

° Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : AMO.AUNéant

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,80 % .Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a séries-0 bis du CGI) .Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a séries-0 du CGI) .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ②+③-④-⑤ ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU				Néant <input type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NEANT

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		271 028
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		1 063
	TOTAL 1	OX	272 091
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		2 200
Variation négative des stocks	OQ		20 000
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		37 506
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		11 321
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	71 027
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	201 064
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	201 064
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrent pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		272 091
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'am. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|2|**

N° SIRET **5|1|4|8|9|4|7|2|4|0|0|2|0|**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **A.M.O.AU**

ADRESSE (voie) **5 Rue Pierre et Marie Curie**

CODE POSTAL **13100** VILLE **Aix-en-Provence**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 []

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 **2**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **60**

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []



II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MME** Nom patronymique **STREIFF** Prénom(s) **CELINE**
Nom marital [] % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **30**
Naissance : Date **24031973** N° département **54** Commune **MONT SAINT MARTIN** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **5** Voie **RUE PIERRE ET MARIE CURIE**
Code postal **13100** Commune **AIX EN PROVENCE** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **MORCRETTE** Prénom(s) **CAMILLE**
Nom marital **SEVINO** % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **30**
Naissance : Date **24101969** N° département **99** Commune **ORAN** Pays **ALGERIE**
Adresse : N° **71** Voie **RUE NEY**
Code postal **69006** Commune **LYON** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2023
Feuille de présence

No. d'ordre	Nom Adresse	Nombre de Parts	Nombre de Voix	Signature
1)	Madame Céline STREIFF 5 rue Pierre et Marie Curie 13 100 Aix en Provence	30	30	
2)	Madame Camille MORCRETTE 53 route des Auches 26 260 Saint Donat Sur l'Herbasse	30	30	
	TOTAL	60	60	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 2 associées présentes possédant ensemble 60 parts.

La Présidente

Céline STREIFF





Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €
Siège social : 5 rue Pierre et Marie Curie – 13 100 Aix En Provence

514 894 724 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 02 Décembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

LE 02 DECEMBRE, A DIX HEURES,

Les associées de la société **AMO^{au}**, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €, divisé en 60 parts de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associées en entrant en séance.

Sont présentes :

- Madame Céline STREIFF, possédant 30 parts
- Madame Camille MORCLETTE, possédant 30 parts

seules associées de la Société et représentant en tant que telles la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, en assemblée générale ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Céline STREIFF co-gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Proposition de distribution exceptionnelle de dividendes

La Présidente tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- rapport de gestion et comptes annuels,
- texte de la résolution soumise aux associés.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

RESOLUTION UNIQUE

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide de procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant de 24 500 €. En conséquence, chaque associée recevra un dividende de 408€ par part sociale détenue.

L'assemblée adopte cette résolution par [nombre de voix « pour »] sur [nombre total de voix].

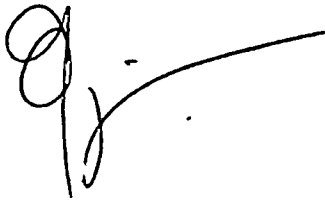
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associées.

Camille MORCRETTE

Céline STREIFF



Copie certifiée conforme
Par la co-gérante
Céline STREIFF





Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €
Siège social : 5 rue Pierre et Marie Curie – 13 100 Aix En Provence

514 894 724 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

LE 10 JUIN A DIX HEURES,

Les associées de la société **AMO^{au}**, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €, divisé en 60 parts de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associées en entrant en séance.

Sont présentes :

- Madame Céline STREIFF, possédant 30 parts
- Madame Camille MORCLETTE, possédant 30 parts

seules associées de la Société et représentant en tant que telles la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, en assemblée générale ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Céline STREIFF co-gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à six mille quatre cent soixante et un euros au compte « Report à nouveau » afin d'en porter le montant à soixante-neuf mille huit cent soixante-huit euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressée n'ayant pas pris part au vote de la convention la concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation de l'entreprise : A.MO.AU						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 500	UV	4 500	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	135 892		135 892		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 000		3 000	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	475		475	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX			143 867	143 867		
RENOIS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	271	271			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	38 600	38 600			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 633	25 633		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	23 923	23 923			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	650	650				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX			89 077	89 077			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	23 923		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le versement de la rémunération de 82 012 € à Madame Céline STEIFF en sa qualité de gérante, et rattachée à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale approuve le versement de la prime de 36 000 € à Madame Camille MORCRETTE en sa qualité de gérante, et rattachée à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associées.

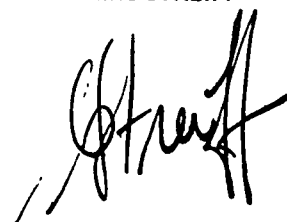
Camille MORCRETTE



Céline STREIFF



Copie certifiée conforme
Par la co-gérante
Céline STREIFF





amo^{au}

par Céline et Camille

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 €
Siège social : 5 rue Pierre et Marie Curie – 13 100 Aix En Provence

514 894 724 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUN 2023
Feuille de présence

No. d'ordre	Nom Adresse	Nombre de Parts	Nombre de Voix	Signature
1)	Madame Céline STREIFF 5 rue Pierre et Marie Curie 13 100 Aix en Provence	30	30	
2)	Madame Camille MORCRETTE 53 route des Auches 26 260 Saint Donat Sur l'Herbasse	30	30	
	TOTAL	60	60	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 2 associées présentes possédant ensemble 60 parts.

La Présidente

Céline STREIFF

